

- Les Etats générEUX pour l'enfance 26 mai 2010- - AFPEN - cahier de doléances -

Les inquiétudes actuelles de l'AFPEN concernant la situation des enfants à l'école s'observent à différents niveaux et dans plusieurs domaines.

Une tendance à la médicalisation des problèmes et à la prévention à outrance:

- Face à certains problèmes tels que les troubles de comportement, les difficultés adaptatives ou des attitudes de violence, les difficultés d'attention ou d'apprentissage la tendance actuelle est de fournir une réponse uniquement médicale voire médicamenteuse au problème.
- Dans certaines écoles, au motif d'actions de prévention (langage, comportement, etc...), de nombreuses maladroites dans la mise en œuvre des projets ont été notables.

Ces actions « pour le bien des enfants et de leur famille » ont fait abstraction de toute concertation au risque de discriminer, de transmettre des listes nominatives d'enfants, sans que les familles n'en soient informées. Le droit au respect de la vie privée et la liberté individuelle ne sont pas respectés et « l'étiquetage » dès le plus jeune âge est réel (effet anti-pygmalion).

L'AFPEN préconise une approche multidimensionnelle de chaque situation dans sa complexité, et des concertations d'équipes pluri professionnelles.

L'AFPEN est favorable à la possibilité d'intervention précoce auprès des enfants en difficulté et de leur famille DANS le respect de chacun. Il est primordial que la famille puisse être actrice de son propre changement, et qu'elle ait accès à des aides adaptées.

L'accroissement des demandes et des exigences sociales décalées vis à vis des enfants

- L'AFPEN observe une croissance significative des demandes d'aide psychologique auprès des enfants et de leur famille à l'école, et des équipes enseignantes.
- Les derniers programmes scolaires demandent aux enfants de façon de plus en plus précoce d'apprendre à lire, écrire et compter, en décalage avec les besoins et possibilités affectives, sociales et cognitives des enfants au risque d'oublier les démarches créatives, ludiques, et constructives.
- Les modes de vie évoluent rapidement. Les enfants doivent s'y adapter et une certaine fragilité affective s'installe parfois. L'éducation constituant un facteur majeur d'intégration et de lutte contre l'exclusion, l'AFPEN soutient le droit à la scolarité et à la réussite pour tous, en particulier pour les enfants handicapés mais aussi pour les enfants dont les parents se voient menacés d'expulsion.

L'AFPEN préconise un accroissement du nombre de psychologues dans le système éducatif, premier et second degré, permettant à l'enfant de bénéficier d'un lieu où sa parole pourra être entendue dans l'école, avec un travail auprès des parents et des équipes enseignantes.

Une réflexion pluri professionnelle, et sociale sur la conception des apprentissages à l'école est à engager.

L'AFPEN propose un partenariat renforcé entre tous les professionnels de l'enfance, dans le respect des compétences de chacun visant une meilleure continuité des suivis, en concertation avec les familles.